

Standard de travail : Travaux sur et dans les arbres, avec échelle et équipement de sécurité

Activité :

Entretien des arbres

Objectifs de formation

Les utilisateurs :

- Sont capables d'organiser le travail sur place et d'évaluer la stabilité et la solidité de l'arbre et de ses parties.
- Sont capables de contrôler, à l'aide des instructions d'utilisation, le bon fonctionnement de l'équipement pour la sécurisation de la position de travail en hauteur : harnais ou baudrier, ceinture de maintien en position de travail, 2 longes de maintien et bloqueurs de corde.
- Sont capables de revêtir et d'adapter à leur morphologie, correctement et de façon autonome, l'équipement de sécurisation et de maintien au travail en hauteur.
- Sont capables, avec un équipement de sécurisation et de maintien au travail, de sécuriser leur position de travail en hauteur, de s'assurer pendant le travail sur l'échelle ou dans un petit arbre, et d'adopter une position de travail correcte afin d'éviter toute chute.
- Connaissent les exigences relatives au nettoyage et à l'entreposage de l'équipement pour la sécurisation et le maintien de la position de travail en hauteur et sont capables de contrôler ce matériel de manière autonome et compétente.
- Maîtrisent, pour chaque intervention, la technique de sauvetage appropriée et sont capables d'effectuer les gestes nécessaires en cas d'urgence.

Matériel nécessaire à l'exécution du travail

- Baudrier avec ceinture de maintien en position de travail.
- Deux longes de maintien, longueur 3 - 5m, avec bloqueurs de corde.
- Pour le travail avec tronçonneuse ou cisaille électrique, l'une des longes au moins doit avoir une âme en acier.
- Casque de protection avec jugulaire.
- Gants de travail, protection du visage (visière ou lunettes de protection).
- Matériel de sauvetage
- Autres matériels, équipements et EPI, en fonction de la nature du travail.
- Sangles d'amarrage.
- Outils de taille ou de coupe.
- Mousquetons de sécurité en alu (sur le corps) / en acier (pour utilisation supplémentaire le cas échéant).

Déroulement du travail

1. Organisation du lieu de travail conformément à l'ordre de travail écrit

- Évaluation de l'arbre (stabilité et solidité de l'arbre et de ses parties).
- Identification des risques.
- Mise en place d'un plan d'urgence.
- Signalisation et pose de barrières.
- Briefing.

2. Contrôle du bon fonctionnement du matériel

- Contrôle du bon fonctionnement de l'EPI, et validation de celui-ci pour l'intervention prévue.
- Contrôle du matériel nécessaire à titre supplémentaire et des machines et outils ; validation de ceux-ci pour l'intervention prévue.

3. Enfilage et réglage du baudrier avec ceinture de maintien au travail

- Vider toutes ses poches.
- Ajuster le baudrier et la ceinture de maintien à sa morphologie. Ils doivent épouser la forme du corps sans être trop serrés.
- Ranger les extrémités de sangles qui dépassent.
- Vérifier que rien ne gêne le fonctionnement des pièces métalliques.
- Accrocher l'outil de travail aux boucles prévues à cet effet.

4. Montée

- Monter à l'échelle, choisir un point d'amarrage adéquat et s'attacher à l'arbre en passant la longe à travers l'échelle.
- Sécuriser l'échelle en l'attachant à une partie solide de l'arbre avec une sangle.
- Dès que l'échelle est sécurisée, elle peut être utilisée pour s'y arrimer, mais uniquement en dessous de l'endroit où l'échelle est attachée à l'arbre. Lorsqu'on utilise l'échelle comme point d'amarrage, les longes de maintien doivent toujours passer autour d'un montant afin que l'échelon empêche la longe de glisser vers le bas.
- Comme point d'amarrage, il faut choisir des branches suffisamment stables ou un montant de l'échelle.
- Le point d'amarrage doit toujours être choisi de sorte qu'il arrive au minimum au niveau des hanches, de préférence plus haut.
- Lorsqu'on monte ou descend l'échelle, les outils doivent être attachés pour qu'ils ne risquent pas de tomber.
- Pendant l'exécution du travail, les longes doivent toujours être tendues.

5. Se déplacer dans l'arbre tout en restant sécurisé

- Commencer par choisir un nouveau point d'amarrage adéquat.
- Procéder à l'assurage avec la deuxième longe de maintien sur le nouveau point d'amarrage (au minimum au niveau des hanches), la longe de maintien est tendue.
- Desserrer la corde de l'ancien point d'amarrage suffisamment pour tendre la longe du nouveau point d'amarrage. Procéder progressivement, pour transmettre peu à peu les forces sur le nouveau point et s'assurer qu'il est suffisamment solide.

- Lorsqu'il est clair que le nouveau point d'amarrage fonctionne, décrocher la première longe.
- Décrocher le mousqueton de la longe desserrée.
- Répéter cette opération en alternant les points d'amarrages jusqu'à ce que la position de travail soit atteinte ou jusqu'à ce qu'un support stable soit atteint.

6. Position de travail

- Le travail de taille s'effectue dans la position de maintien au travail.
(Les outils de travail habituels sont ici : scie à main, scie au bout d'une perche, sécateur, appareils électriques sur batterie).
- Cette position doit être stable, la force exercée par le poids de l'arboriste est répartie entre les pieds et dans l'assurage de maintien en position de travail.
- **Le maintien en position de travail nécessite impérativement un deuxième point d'arrimage.**
Lorsqu'on utilise une scie à main, il n'est pas nécessaire d'utiliser des longes à âme d'acier comme longe de maintien. En revanche, lorsqu'on utilise des appareils électriques sur batterie, une des longes doit disposer d'une âme en acier.
- Avant de couper une branche, évaluer l'endroit de sa chute pour diminuer les risques. Penser à sa propre sécurité mais aussi à celle des autres personnes présentes dans la zone de travail.
- Pour chaque branche à couper, déterminer la technique de coupe la mieux adaptée.
- S'assurer que toutes les personnes situées dans la zone soient prévenues du danger, soit en les avertissant avant la chute d'une branche, soit en demandant au personnel au sol de s'en charger. L'utilisation de talkies-walkies peut s'avérer très utile.
- Procéder à la taille d'une main sûre, calme et de manière contrôlée.
- Répéter le même processus dans chaque nouvelle position de travail.

7. Descente de l'arbre

- À la fin du travail, le système d'assurage est démonté. Pendant cette procédure, veiller à sa propre protection et à celle des tiers.

8. Remise en ordre du lieu de travail

- Le lieu de travail est rangé et nettoyé de sorte à éviter les dangers.
La signalisation routière sera démontée en dernier.

9. Nettoyage et entretien de matériel d'assurage

- La saleté sèche peut être enlevée à l'aide d'une brosse souple à vêtements.
- Pour d'autres méthodes de nettoyage, consulter les indications du fabricant.
- Remplacer les cordes, longes ou accessoires défectueux.
- Les réparations doivent être effectuées uniquement par le fabricant.

10. Entreposage du matériel d'équipement de protection individuelle contre les chutes

- Si le matériel est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger.
- Entreposer le matériel dans un endroit protégé des rayons UV et des substances chimiques, ainsi qu'à l'abri des températures extrêmes.

Sécurité au travail

- Deux utilisateurs dotés de la formation nécessaire, équipés du matériel nécessaire et bénéficiant de l'expérience nécessaire doivent toujours être présents sur place.

- Pendant le travail, les longes de maintien doivent toujours être tendues.
- Aucune chute ne doit survenir pendant l'utilisation.
- En position de travail, le travailleur doit toujours être doublement assuré.
- Ne jamais travailler dans les arbres lorsque le vent souffle trop fort.
- Ne travailler dans les arbres que par temps sec (arbres mouillés = risques de chute).
- Avant d'utiliser des outils coupants, le travailleur doit toujours avoir pris la position de maintien au travail correcte.
- Pour le travail avec la tronçonneuse, l'une des deux longes de maintien au travail au moins doit résister aux coupures.
- Utiliser les EPI complémentaires suivants : chaussures solides et stables, gants, protection oculaire et selon l'endroit d'intervention, casque et veste de signalisation aux couleurs vives.
- Lors de dangers supplémentaires particuliers, par exemple si l'intervention a lieu en bord d'une route ou près de l'eau, ou lorsque l'usage d'une tronçonneuse est nécessaire, les EPI correspondant doivent être portés.

Remarques importantes

- Lors de l'utilisation d'outils de coupe à moteur, au moins un assurage doit comporter une protection anti-sectionnement renforcée.

Un plan de sauvetage doit être prévu

- L'équipement de sauvetage doit être à portée de main sur le lieu des travaux.
 - Pour les grandes hauteurs, un set de sauvetage en hauteur doit être prévu et un utilisateur formé doit être sur place.
 - Pour les petites hauteurs, le sauvetage peut être effectué à partir d'une échelle.
- Les mesures de sauvetage d'accidentés doivent être planifiées avant l'exécution des travaux.
 - Dans les zones habitées, éventuellement demander l'aide des sapeurs-pompiers locaux pour mettre en place les mesures de sauvetage nécessaires.
- Les premiers secours doivent pouvoir être donnés. La trousse de premiers secours doit être à disposition sur le lieu des travaux. Les numéros d'urgence ainsi que l'adresse exacte ou les coordonnées du lieu de travail doivent être connus.

Entretien conforme de l'équipement de protection individuelle contre les chutes

- Outre le contrôle précédant chaque utilisation, l'équipement de protection individuelle contre les chutes doit être contrôlé tous les 12 mois par une personne qualifiée. Ce contrôle doit faire l'objet d'un rapport.

Bases légales et normes

- Vous trouverez sur le site www.anseilen-gruen.ch/download les bases légales ainsi que les normes correspondantes.

Durée de la formation : 1 jour

Illustrations

Situations de travail



Sécurisation sur une échelle: à travers l'échelle



Le double assurage de positionnement garantit un travail en toute sécurité



Le système d'assurage de la position de travail (baudrier avec ceinture et longues de maintien en position de travail) permet de libérer les deux mains pour travailler tout en restant sécurisé.